

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Situation météorologique

Situation pluviométrique

Durant cette deuxième décade, des pluies ont été notées sur une bonne partie du pays excepté le nord ouest.

Au nord, des pluies faibles à modérées ont été notées dans les départements de Kébémér, Linguère et Kanel.

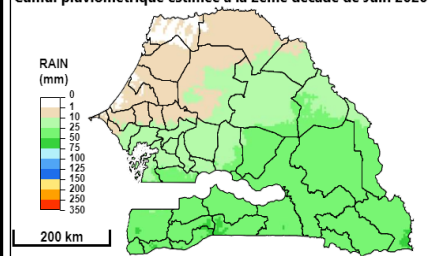
Les localités du centre ont reçu leurs premières pluies en début de décade. Si la façade ouest (Thiès et Dakar) a été peu arrosée, de bonnes quantités de pluies ont été enregistrées dans les régions de Kaolack, Kaffrine, Diourbel et Fatick; les cumuls décadaires varient entre 5.8 mm à Guinguéno à 61.7 mm à Wack Ngouna

L'Est du pays a reçu des pluies qui sont venues renforcer la bonne dynamique amorcée depuis le 7 juin. Le sud ouest n'a pas été en reste avec Kolda qui a enregistré le cumul de la période le plus élevé (87mm). Les cumuls de la deuxième décade de juin ont varié entre 87 mm à Kolda et 0.3mm à Podor (voir carte pluie estimée en bas à gauche).

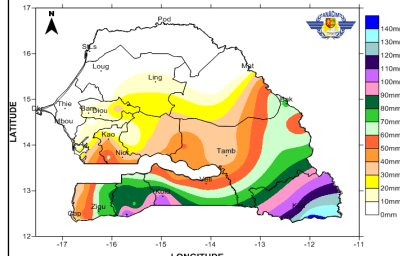
Durant cette décade, les localités de Linguère, Bambey, Fatick, Kaolack, Niore, Kounghoul, Tamba, Ziguinchor et Cap Skirring ont reçu leurs premières pluies utiles leur permettant de remplir les conditions de démarrage de la saison culturale. Par rapport à l'année dernière et à la normale ce démarrage est normale à précoce (voir tableau).

Le cumul saisonnier au 20 juin 2020 est compris entre 0.3 mm à Podor et 143.8 mm à Fongolimbi (voir carte ci-dessous à droite).

Cumul pluviométrique estimée à la 2ème décade de Juin 2020



CUMUL PLUVIOMETRIQUE AU 20 JUIN 2020



Perspectives de la troisième décade de Juin 2020

Les conditions sont favorables à des activités pluvio-orageuses sur le pays jusqu' au 27 juin les régions Est et Sud du pays. Toutefois des débordements peuvent intéresser les localités de Linguère, Podor, Kounghoul, Kaffrine, Diourbel, Kaolack, Fatick, Mbour et environs, et occasionner des pluies faibles à modérées. A partir du 28 jusqu'en fin de décade, la situation sera stable sur une bonne partie du territoire hormis l'extrême Sud-est où quelques pluies peuvent être enregistrées.

Sommaire

- **Météo:** Décade pluvieuse sur le pays à l'exception du nord ouest;
- **Hydrologie:** Poursuite de l'étiage sur les principaux cours d'eau;
- **Agriculture:** Opérations pré-hivernales et semis à sec du mil au centre
- **Protection des végétaux:** Pression aviaire au nord et au sud du pays;
- **Situation pastorale:** Mauvais état d'embonpoint chez les bovins;
- **Suivi de la végétation:** Forte réduction de cas de feux de brousse;
- **Situation des marchés:** Faible disponibilité des céréales locales.

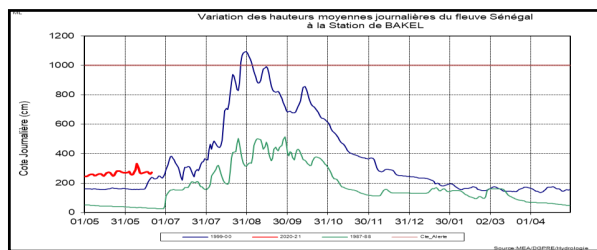
Stations	Dates de début de la saison culturale		
	2020	2019	Normale
Saint Louis	–	18 août	24 juillet
Podor	–	18 août	1er aout
Matam	–	24 juil.	7 juillet
Ranérou	–	24 juil.	11 juillet
Louga	–	18 août	19 juillet
Linguère	20 juin	24 juil.	11 juillet
Diourbel	–	24 juil.	02 juillet
Bambey	14 juin	24 juil.	06 juillet
Thiès	–	24 juil.	11 juillet
Mbour	–	24 juil.	12 juillet
Dakar Yoff	–	24 juil.	19 juillet
Fatick	12 juin	24 juil.	02 juillet
Kaolack	12 juin	24 juil.	25 juin
Kaffrine	–	24 juil.	22 juin
Kounghoul	12 juin	29 juin	17 juin
Niore du Rip	14 juin	25 juillet	22 juin
Tamba	12 juin	29 juin	12 juin
Goudiry	7 juin	05 juil	10 juillet
Bakel	7 juin	05 juil	04 juillet
Kédougou	7 juin	11 juin	31 mai
Kolda	9 juin	30 juin	11 juin
Vélingara	9 juin	22 juin	15 juin
Ziguinchor	12 juin	01 juil	15 juin
Cap Skirring	20 juin	17 juil	17 juin

Situation hydrologique

C'est encore l'étiage qui prévaut au niveau des stations hydrométriques du pays même si l'écoulement est désormais effectif dans la majorité des bassins versants. Sur le fleuve Casamance à Kolda, le barrage situé en amont ne permet pas un écoulement.

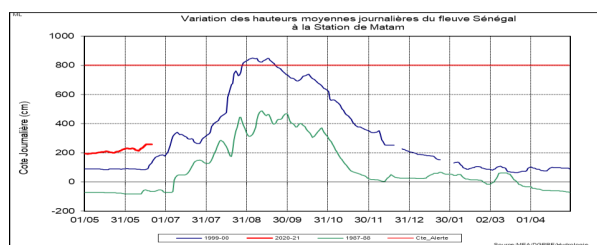
BASSIN DU FLEUVE SENEGAL STATION DE BAKEL

Le niveau du fleuve a fluctué tout au long de la décade. Le maximum moyen journalier est de 277 cm le 16 juin 2020. Les cotes étaient de 278 cm durant toute la deuxième décade de juin 2019.



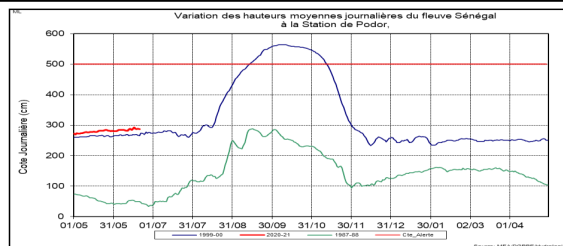
STATION DE MATAM

L'étiage se poursuit avec de légères fluctuations durant la première partie de la décade. Le maximum moyen journalier est de 259 cm à partir du 18 juin 2020. Il était de 226 cm du 11 au 15 juin 2019.



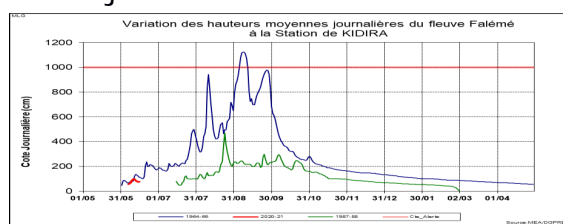
STATION DE PODOR

C'est l'étiage qui prévaut. Le maximum moyen journalier est 292 cm le 16 juin 2020. Il était de 276 cm durant toute la deuxième décade de juin 2019.



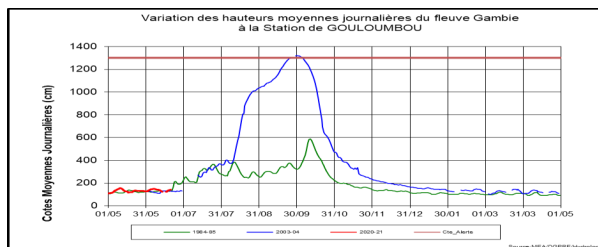
FLEUVE FALEME:STATION DE KIDIRA

Les premiers écoulements sont survenus le 11 juin 2020. Le maximum a été atteint le 18 juin 2020 avec une cote instantanée de 101 cm à 12 heures. Il n'y avait pas encore d'écoulement durant la deuxième décade de juin 2019.



BASSIN DU FLEUVE GAMBIE A LA STATION DE GOULOUMBOU

L'étiage se poursuit. Le régime hydrologique est encore sous les effets de la marée. Le maximum moyen journalier est de 143 cm à la date du 20 juin 2020. Il était de 139 cm le 15 juin 2019.



Situation agricole

INTRODUCTION

Les préparatifs de la campagne agricole 2020-2021 ont démarré avec l'élaboration du document du programme agricole 2020/2021 et la mise en place des Comités de Supervision, de Contrôle et de Suivi des Opérations de mise en place et de Cession des Intrants agricoles et Matériels agricoles (**lettre circulaire N° 00359/MAER/DA du 14 avril 2020 relative à la mise en place des commissions par les autorités administratives**).

Les activités agricoles sont dominées dans l'ensemble par les travaux pré-hivernage de défrichage, de nettoyage et de brûlis des champs, le décorticage des

coques d'arachide, l'égrenage des épis de maïs, la poursuite des mises en place et des cessions des intrants (semences, engrais) et du matériel agricole. Le démarrage des semis en humide a été noté dans certaines localités.

I - MISE EN PLACE DES INTRANTS

1.1 Semences d'arachide

L'objectif global de mise en place des semences subventionnées au niveau des communes rurales est de **70 513 tonnes** dont **18 000 tonnes** de semences écrémées et **52 513 tonnes** de semences certifiées. Les quotas attribués à chaque région pour les différents types d'intrants sont connus.

Situation agricole suite)

Les mises en place des semences d'arachide ont atteint presque toutes des localités du pays et se poursuivent normalement.

1.2- Semences d'espèces diverses

Pour les espèces diverses comme le maïs, le sorgho, le fonio, le niébé et le sésame, les notifications se poursuivent et les mises en place ont démarré. Les taux de mise en place les plus élevés pour le maïs, ont été observés dans la région de Kédougou avec respectivement **96 %** (semaine du 11 au 17 juin 2020) avec un taux de cession **69%**. Concernant les semences de Fonio et de Sorgho, les opérateurs ont commencé la mise en place cette décade.

1.3. Engrais

L'objectif de mise en place d'engrais toutes formules confondues au niveau des communes rurales est de **150 000 tonnes** dont 33 000 tonnes pour le 6 20 10, 12 000 tonnes pour le 15 10 10, 20 000 tonnes pour le 15 10 10, 20 000 tonnes pour le 15 15 15, 12 000 tonnes pour le DAP et 63 000 tonnes d'urée.

II. DYNAMIQUE DES SEMIS

Les semis à sec pour le mil se poursuivent dans certaines zones où la pluie n'est pas encore au rendez

-vous. A Kédougou les opérations de labour ont débuté à la suite des pluies enregistrées le 07 juin. Quant aux semis, ils ont bien démarré depuis la décade dernière avec le fonio, le maïs, le riz et l'arachide.

Dans le département de Bignona, on note une première vague de semis en humide (arachide, mil, maïs, riz de plateau et le riz de bas-fond). Le manioc est en plantation, bouturage.

A Fatick, on note un début levée pour les premiers semis à sec du mil Souna. Le semis en humide du mil sont en cours pour les producteurs retardataires.

A Kaolack, les semis à sec du mil se poursuivent et sont complétés par ceux en humide après les premières pluies tombées durant cette décade.

A Kaffrine, après les premières pluies utiles du 12 juin 2020 la première vague des semis de mil et maïs est effectuée et est au stade de germination.

A Kolda, des pluies ont été enregistrées dans plusieurs localités de la région. Les semis ont démarré dans la région. Les semis de l'arachide ont démarré dans presque toute la région après l'enregistrement de pluies assez importantes les 12 et 14 juin 2020.

Situation phytosanitaire

Résumé

Les activités phytosanitaires restent dominées par la poursuite des traitements contre les oiseaux granivores au niveau des parcelles rizicoles et des arbres fruitiers contre les sauteriaux. En effet, la population aviaire occupe le bassin de l'Anambé, le delta et la Vallée du Fleuve Sénégal. Les sauteriaux quant à eux, s'attaquent aux cultures maraichère et fruitière (anacardiens et manguiers) dans le Kaffrine. A cela s'ajoute la préparation de la campagne de protection des cultures d'hivernage.

Oiseaux (*Quelea quelea* et *Passer luteus*)

En début de décade on avait observé une baisse de la pression aviaire mais vers le 16, une recrudescence a été notée surtout dans le Sud et l'Est du pays. Les périmètres rizicoles des communautés rurales de **Diana**, de **Ross Béthio** du département de Dagana; de **Ndendory** du département de Kanel et de **Kandia** (Bassin de l'Anambé) dans le département de Vélingara ont été les cibles des oiseaux granivores constitués majoritairement de l'espèce *Quelea quelea* et *Passer luteus*.

Pour les traitements sur dortoirs et reposoirs et en mode dérive sur les couloirs de passage, 300 L de pro-

-duit UL (Pyral 480 UL, Sultan 480 UL et Fenthion) ont été pulvérisés en 12 interventions par les UPV, Drone et Aéronef.

Sauteriaux

Des traitements phytosanitaires ont été effectués à Khelcom Daara 8, Khelcom Daara 9, Khelcom Daara 10 et Khelcom Daara Chakour et à Mounawara (Commune de Nganda, Arrondissement de Katakél, Département de Kaffrine) suite à la signalisation d'infestation de sauteriaux au niveau des vergers de manguiers, d'anacardiens et de citronniers.

Les espèces incriminées et trouvées sur place sont *Ornithacris cavroisi* (OCA), *Acanthacris ruficornis* (ARU), *Diabolocatantops axillaris* (DAX), *Catantops stramineus* (CST). Des défoliations sévères ont été observées. Les densités des populations étaient à des niveaux élevés (10 à 40 individus par arbres) d'où la nécessité de faire un traitement.

Au total 260 ha ont été traités avec 130 litres de Sultan 480 UL à la dose de 0,5L/ha. Plus de 80% de mortalité a été obtenu après traitements. La situation phytosanitaire est sous contrôle et la vigilance est de mise.

Situation pastorale

I Etat des pâturages

La situation est très critique en ce moment. Toutes les terres sont pratiquement nues. A première pluie enregistrée dans certaines zones n'a pas permis une levée de l'herbe et par contre fait pourrir le peu d'herbe qui restait.

Les commerçants profitent de la forte demande pour augmenter graduellement le prix des différents types d'aliment ; son de blé, tourteau et aliment concentré usiné...Le sac FKS que l'on trouve sur le marché est vendu à 8000 frs tandis que le tourteau en provenance du Mali est à 10 000 frs/. La fane d'arachide se négocie à 3500 frs le sac.

II. Etat d'embonpoint du cheptel

Les bovins souffrent énormément du déficit alimentaire. Leur état d'embonpoint s'est fortement détérioré. Les petits ruminants présentent dans l'ensemble un état d'embonpoint acceptable.

III. Abreuvement du bétail

L'abreuvement du bétail se fait au niveau des forages et puits.

IV; Mouvement du bétail

Beaucoup de transhumants venant de Podor, Dagona, Louga, Linguère, Matam sont dans les régions de Kaffrine (notamment Koungheul), Tambacounda (Kouparentoum), Kaolack (Nioro) et Fatick (Foundiougne). Certains ont amorcé leur retour vers leurs régions d'origine.

V. Situation zoo-sanitaire

Dans les régions de Ziguinchor, Fatick, Louga, Diourbel, Sédhiou, Kaffrine, Thiès, Dakar, Kolda et Saint-Louis, il a été rapporté des suspicions de la peste des petits ruminants, peste porcine africaine, distomatoses (ovine et bovine), pasteurelloses (ovine et bovine), echantoma contagieux, clavelée, tuberculose ovine, dermatose nodulaire contagieuse bovine, péripneumonie contagieuse bovine, fièvre aphteuse, charbon symptomatique, maladie de Newcastle, maladie de Gumboro, variole aviaire, gourme, peste équine, habronémose équine, lymphangite épizootique, rage et de la maladie hémorragique du lapin. Les pathologies dominantes ont été la maladie de Newcastle, la clavelée et la distomatose.

Suivi de la végétation

Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la deuxième décade du mois de juin 2020, l'installation de la végétation se poursuit dans la moitié sud du pays avec des valeurs du NDVI qui sont moyennes à élevées (Figures 1a, 1b et 1c). Toutefois, les valeurs du NDVI sont nettement plus élevées que celles de l'année 2019 à la même date, notamment à Kédougou où le NDVI est relativement plus élevé dans toute la région (Figure 1d, 1e et 1f). Les cas de feux se sont fortement réduits avec seulement quatre cas observés entre le 8 et le 14 juin 2020, dans la moitié sud du pays (Figure 2). Cette situation pourrait être expliquée par les travaux de préparation des champs qui sont quasi terminés ainsi que le démarrage effectif de la saison des pluies dans cette partie du pays.

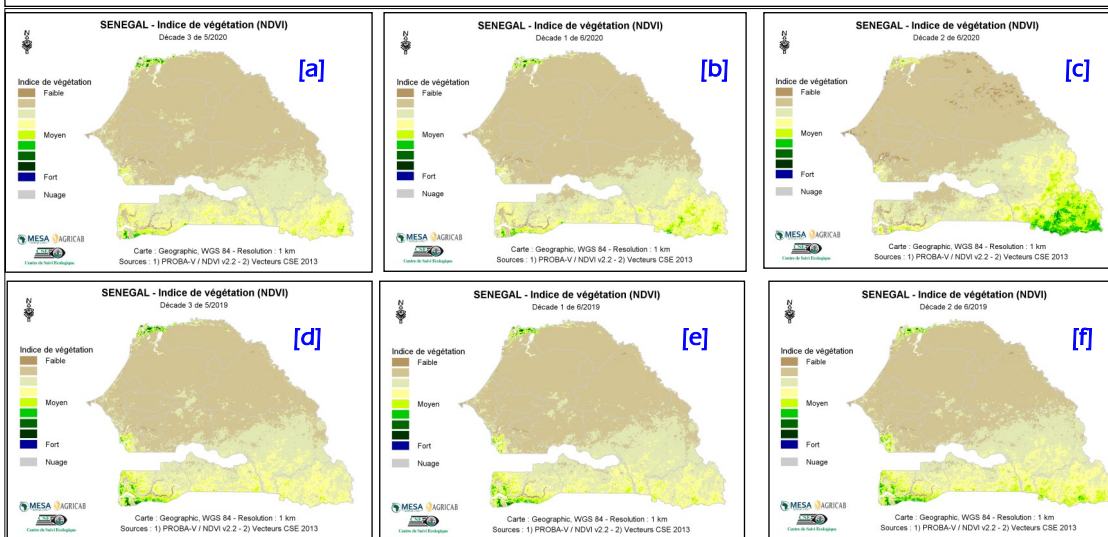
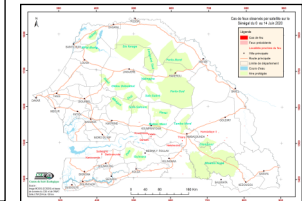


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la troisième du mois de mai, de (b) la première décade et (c) la deuxième décade du mois de juin 2020 en comparaison avec les valeurs de l'année 2019 aux mêmes décades (d), (e) et (f), respectivement.

Figure 2 : Cartes des cas de feux observés dans la période du 8 au 14 juin 2020



Situation des marchés

I. Approvisionnement des marchés

Les disponibilités des céréales locales sont faibles, tandis celles de riz importé sont importantes avec un stock national de régulation qui s'élève à **129 315 T** et ceux détenus par les commerçants grossistes (**48 995 T**) établis dans les capitales régionales. Concernant les stocks des légumes locaux de grande consommation (oignon, pomme de terre), seuls disponibles dans les marchés, sont toujours abondants avec **2 902 T** (oignon) et **723 T** (pomme de terre).

II. Fonctionnement des marchés

Malgré l'autorisation d'ouverture des marchés, ceux hebdomadaires « loumos » sont toujours fermés ou fonctionnent partiellement. Ainsi, l'analyse portera sur les prix de détail collectés dans les marchés urbains permanents.

III – Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches : les prix moyens se situent à : **280 F CFA/kg** (mil souna), **310 F CFA/kg** (sorgho), **245 F CFA/kg** (maïs). Les variations décennales bien qu'indiquant une tendance haussière, sont faibles, car compris entre **+1%** et **+4%**. Par contre la comparaison annuelle, indique que les prix pratiqués sont supérieurs à ceux de 2019 à la même période avec des variations de hausse de : **+24%** (mil), **+13%** (sorgho, maïs). Ces hausses annuelles s'expliquent par le contexte sanitaire exceptionnel qui empêche les flux (transferts) traditionnels internes. Concernant le riz local décortiqué, les stocks, à l'instar de ceux des céréales sèches, sont faibles (**600 T**) du fait de l'accroissement de la demande contrastant avec des déstockages non reconstitués. Son prix s'élève à **300 F CFA**.

Céréales importées : les prix pratiqués se situent à **215 F CFA/kg** (maïs), **330 F CFA/kg** (riz importé non parfumé), **470 F CFA/kg** (riz

brisé parfumé). Les prix des 2 variétés de riz importés sont demeurés relativement stables au cours des deux dernières décades, mais sont légèrement supérieurs à leurs niveaux de la même décade en 2019 : **+11%** (riz brisé non parfumé), **+9%** (riz brisé parfumé).

Légumineuses : les prix de détail se situent à : **665 F CFA** (niébé), **350 F CFA** (arachide coque), **655 F CFA** (arachide décortiquée). La comparaison annuelle indique des variations de hausse pour les deux variétés d'arachide : **+20** (arachide coque), **+12%** (arachide décortiquée).

Légumes : les prix de détail s'élèvent à : **350 F CFA/kg** (oignon local), **480 F CFA/kg** (pomme de terre locale). Ces prix n'ont pas connu de variations notables par rapport à leurs niveaux des périodes de comparaison. Cette relative stabilité s'explique par l'assouplissement des mesures, notamment dans la libération du secteur des transports qui favorise un approvisionnement abondant des lieux de vente et de la constance de la demande.

Bétail : les sujets présentés ont été vendus en moyenne à : **175 000 F CFA** (bovin), **60 000 F CFA** (ovin), **33 000 F CFA** (caprin). Comparés à leurs niveaux annuels, le prix du bovin a reculé de **28%**, celui de l'ovin de **25%**. Ces baisses révèlent une demande faible du fait de l'interdiction des cérémonies religieuses et sociales.

IV – Perspectives : la troisième décade de juin serait caractérisée par la baisse progressive des stocks des produits locaux (céréales locales sèches, légumineuses), un bon niveau d'approvisionnement des marchés en riz importé, un correct approvisionnement des marchés en légumes locaux (oignon, pomme de terre). Les prix des produits locaux (céréales, légumineuses) vont poursuivre leur tendance de hausse saisonnière, tandis que ceux du riz importé vont rester relativement stables.

Recommandations générales

- Procéder aux semis en humide dès une pluie utile (20mm) dans la moitié sud du pays et 15 mm pour le reste du territoire;

- Se prémunir des informations météorologiques pour apprécier les dates de semis optimales;

*- Promouvoir les bonnes pratiques agricoles suivantes: *Nettoyer fréquemment les parcelles, pour éviter que des oiseaux, rongeurs, insectes, ... ne s'y établissent ; *Procéder à une rotation régulière des cultures ou faire la jachère ;*

- Informer les éleveurs sur l'installation progressive de la saison des pluies pour qu'ils puissent organiser les mouvements de transhumance du bétail

Groupe de Travail

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27

Créé dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) . Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Direction de l'Agriculture, Direction de la Gestion de la Planification des Ressources en Eau, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Élevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, Comité National du CILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Environnement, Direction Générale Santé et à la presse...